A M[gr]

LE M[al] MACDONALD

DUC DE TARENTE

PAIR DE FRANCE.







NOTICE

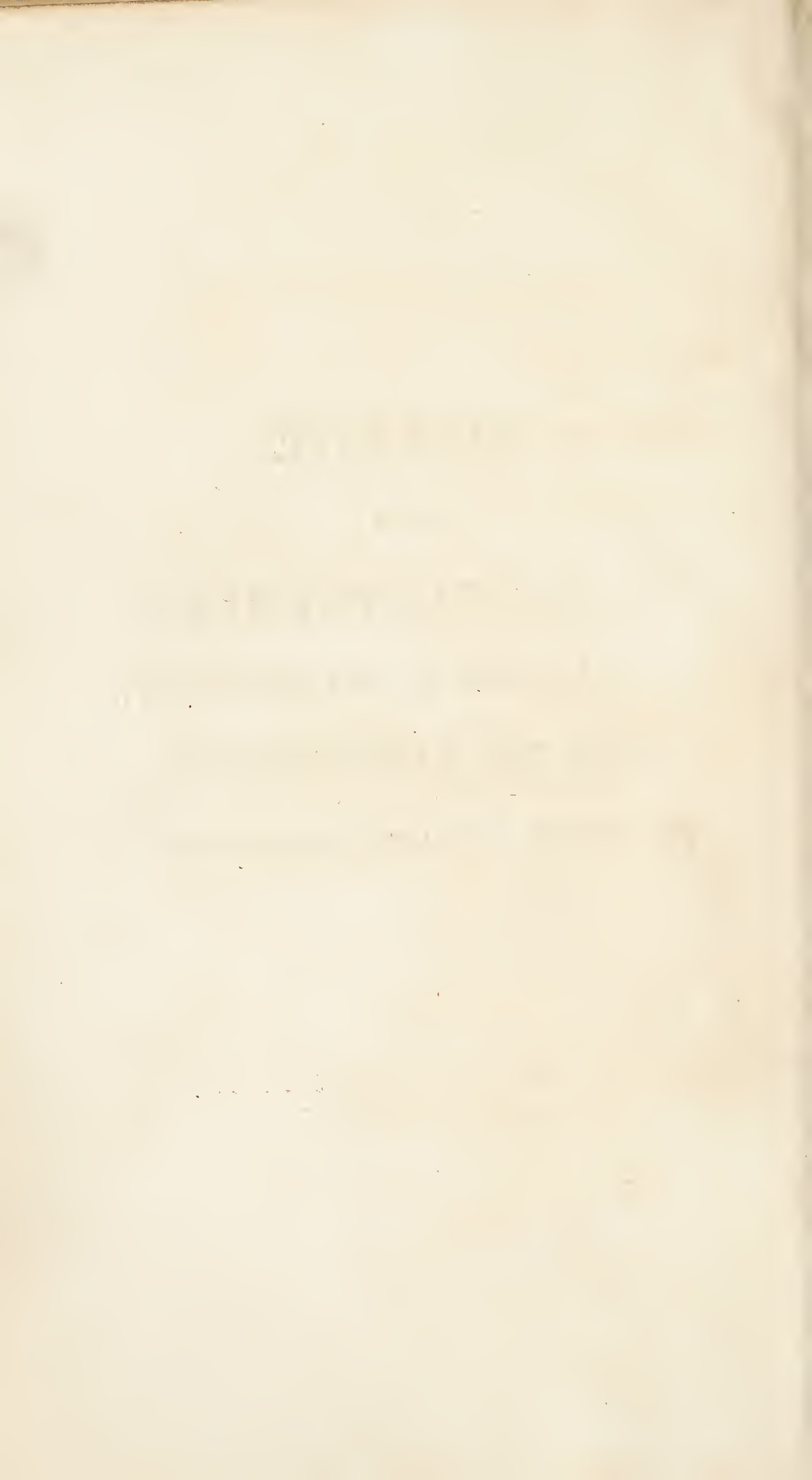
SUR

LE DÉVELOPPEMENT

DE LA LUMIÈRE ET DES SENSATIONS,

DANS LES AVEUGLES-NÉS,

A LA SUITE DE L'OPÉRATION DE LA CATARACTE.



NOTICE

SUR

LE DÉVELOPPEMENT

DE LA LUMIÈRE ET DES SENSATIONS,

DANS LES AVEUGLES-NÉS,

A LA SUITE DE L'OPÉRATION DE LA CATARACTE,

Faite par le Docteur FORLENZE,
Chirurgien-Oculiste;

Relatée, en 1797, dans le *Courrier des Adolescens*,
N°. 9, rédigé par M. JAUFFRET.

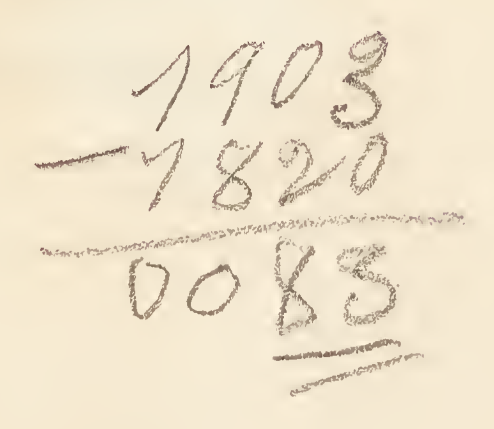
TROISIÈME ÉDITION.

Augmentée de plusieurs Observations.

PARIS,

IMPRIMERIE D'ANT. BAILLEUL,
RUE SAINTE-ANNE, N°. 71.

1820.



PREMIÈRE OBSERVATION,

SUR

LOUIS GARIN,

AVEUGLE DE NAISSANCE.

Il y a quelques mois que je fus invité, avec quelques amis des sciences, à assister à une opération qui devait avoir lieu à l'hospice des Vieillards, à Paris, sur un aveugle de naissance, appelé *Louis Garin,* auquel le docteur *Forlenze*, célèbre médecin-oculiste, avait promis d'accorder le bienfait de voir la lumière et de distinguer les objets.

La beauté d'une opération si rare et si difficile, et le désir d'épier les premières sensations d'un homme qui, à l'âge de vingt-quatre ans, verrait la lumière pour la première fois, m'engagèrent à me rendre à l'invitation qui m'était faite.

En arrivant à l'hospice des Vieillards, nous entrâmes dans une salle qui nous fut désignée : c'était celle où devait se faire l'opération. *Louis Garin*, assis sur un fauteuil, en attendait le moment avec une joie calme, qui annonçait l'absence de tout sentiment d'inquiétude. Debout, à ses côtés, était une bonne femme des champs. A son costume simple, mais propre, à l'émotion qui paraissait empreinte sur tous ses traits, il était impossible de méconnaître la mère du jeune homme aveuglè; il était impossible aussi de ne pas partager sa joie mêlée de crainte.

Je fus curieux d'interroger cette bonne femme. C'est donc là votre fils ? lui dis-je, en montrant *Garin*. Elle me répondit affirmativement. —Est-il aveugle de naissance, ou est-ce par accident qu'il l'est devenu ? — Il est aveugle de naissance. Lorsqu'il vint au monde, je ne m'aperçus pas d'abord de sa cécité; ce ne fut que trois mois après que son infirmité

frappa ma vue. Inquiète, alarmée, je courus chez la sage-femme qui avait reçu l'enfant; je lui fis des interrogations pressantes. Elle me répondit que mon fils était aveugle de naissance; que l'enfant, en venant au monde, avait des taches aux yeux, mais qu'elle n'en avait rien dit, pour ne pas m'affliger, à une époque où une pareille nouvelle aurait pu m'être très-funeste. — Et que fîtes-vous ensuite? — Je me décidai sur le champ à faire avec mon malheureux enfant le voyage de Paris. J'y vins, conduite par l'espérance. Je visitai les oculistes les plus célèbres. Les uns me dirent que le mal était sans remède; les autres, pour ne pas m'affliger trop cruellement, m'engagèrent à venir les revoir au bout de quelques années, me faisant espérer qu'à cette époque, il y aurait peut-être quelque ressource. Il me fallut retourner à mon village, sans avoir retiré aucun fruit de mon déplacement. Mon fils grandit. Plusieurs fois encore je fis examiner ses yeux, mais

toujours en vain. Cependant quelques personnes s'intéressèrent à lui, car il annonçait beaucoup d'intelligence. On le fit entrer à l'institution *des Aveugles*, où il a reçu l'éducation la plus soignée. C'est dans cette maison qu'il a été vu par le digne homme qui doit entreprendre aujourd'hui une opération qu'aucun des oculistes de Paris n'a osé tenter. — La cécité de *Garin* est-elle absolue, ou distingue-t-il la lumière des ténèbres? — Il distingue la lumière des ténèbres, et même il distingue la lumière d'une chandelle de celle du soleil. — Il y a des enfans qui apprennent plus facilement à parler que d'autres; cela dépend de plusieurs causes. *Garin* a-t-il su parler de bonne heure? — Oh! sans doute; jamais enfant n'a eu tant de facilité que lui à cet égard: tout le village en était étonné. Mon fils, à huit ou neuf mois, parlait aussi bien que d'autres enfans à deux ou trois ans.

Je m'attendais à cette réponse de la mère *Garin*. Il est dans l'ordre, en effet,

qu'un enfant privé de la vue exerce davantage son ouïe, qui alors est moins distraite. Or, plus un enfant a de facilité à entendre, à distinguer les sons, plus il doit en avoir à les imiter.

Garin, attentif à une conversation dont il était l'unique objet, manifestait, par l'expression de sa physionomie, sa satisfaction intérieure ; et bientôt, se mêlant à l'entretien, il nous donna lui-même sur son propre compte tous les détails qui pouvaient nous intéresser. Il nous dit que ce qui lui faisait le plus désirer le succès de l'opération que le généreux *Forlenze* allait tenter sur ses yeux, c'était la satisfaction extrême qu'il éprouverait en voyant sa mère. Depuis ma naissance, ajouta-t-il, elle a tout fait pour moi : elle m'a nourri elle-même ; elle s'est toujours efforcée de me procurer toutes les distractions que pouvait comporter mon état, et de me faire en quelque sorte oublier mon infirmité. Oh ! qu'il me sera doux de pouvoir jouir de sa vue, et de

distinguer par les yeux un objet si cher à mon cœur !

En parlant ainsi, *Garin* envoyait sa main tout autour de lui, et cherchait à rencontrer celle de sa mère. Il la prit, la serra dans les siennes, et ce spectacle attendrit toute l'assemblée.

Je m'approchai de lui, et je lui fis quelques questions sur son état passé. Je fus curieux de savoir si, dans son enfance, avant son entrée à l'institution des *Aveugles*, il avait quelque moyen de mesurer la durée du temps. Il me répondit là-dessus d'une manière satisfaisante. Dès mon premier âge, me dit-il, j'ai distingué le jour de la nuit, parce que mes yeux sont assez sensibles à l'impression de la lumière, pour me la faire distinguer des ténèbres. Je m'aperçus donc de bonne heure de la succession des jours et des nuits. D'ailleurs, je fus frappé, dès ma plus tendre enfance, du son périodique des horloges. L'attention que j'y prêtai me fit connaître aisément que l'époque

du jour et l'époque de la nuit se divisent, par le retour de ces sons, en douze portions égales, dont chacune amène successivement le travail, les repas et le sommeil.

Je lui demandai quelques autres détails sur son enfance; il me les donna avec plaisir, et montra qu'il était sensible à l'intérêt avec lequel je l'écoutais. Il me dit qu'étant enfant, il se promenait assez souvent dans un petit bois dont il connaissait bien les sentiers; que le chant des oiseaux le remplissait de joie; que depuis il était devenu très-sensible aux impressions de la musique, et que le son d'un instrument lui causait un plaisir très-vif.

Interrogé sur la manière dont il pouvait distinguer, au premier abord, le sexe et l'âge des personnes qui l'approchaient, il répondit que le son de la voix ne le trompait jamais sur l'âge, et que, pour le sexe, il faisait moins d'attention encore au son de la voix, qui est presque aussi doux dans un jeune garçon que dans une

femme, qu'à la nature du discours, qui est infiniment plus rapide chez les femmes que chez les hommes.

C'est seulement par un de ses yeux que *Garin*, à ce qu'il a dit, peut distinguer la lumière des ténèbres. D'un coin de cet œil, il distingue même les couleurs très-vives, quand il applique l'œil dessus. On lui a présenté trois bobines de soie : la première garnie de soie rouge, la seconde de soie orange, la troisième de soie verte. Il les a successivement appliquées contre son œil, et a dit : « Voilà » du rouge.......; celle-là est une espèce » de rouge.......; celle-ci est d'une cou- » leur que je ne puis pas distinguer. » On lui a présenté ensuite plusieurs objets, il n'a pu en distinguer aucun.

Le moment de l'opération approchait. Un silence profond régnait dans l'assemblée; tous les cœurs palpitaient d'émotion; tous les regards étaient fixés sur l'opérateur.

Celui-ci annonça d'abord à l'assem-

blée que les cataractes liquides et capsulaires étaient la véritable cause de la cécité de *Garin*. Il observa que l'opération qu'il allait faire sur ce jeune homme présentait d'autant plus de difficultés, que ses deux yeux, par leur mobilité excessive, ôtaient à la main de l'opérateur le pouvoir d'agir avec assurance. De plus, la cornée d'un des yeux était dure; les capsules étaient adhérentes. Il fallait que *Forlenze* déployât toute l'habileté qui le caractérise, pour réussir malgré des difficultés si multipliées. D'une main adroite, il applique l'instrument sur l'un des yeux de *Garin*. La capsule qui l'enveloppait cède au rapide effort de la lame affilée; et *Garin*, ébloui tout à coup par l'éclat du jour, s'écrie : MON DIEU ! QUELLE VIVE LUMIÈRE!

Il est impossible de peindre l'expression que firent ces paroles sur l'esprit et sur le cœur de tous les membres de l'assemblée; chacun aurait voulu pouvoir interroger *Garin*, et savoir de lui l'effet

exact que la lumière et les objets venaient de faire sur son organe : mais on s'aperçut tout de suite que l'impression du grand jour sur un organe qui le recevait pour la première fois, ne pouvait qu'être douloureuse. Les yeux de *Garin* furent bandés; et pour les soustraire tout à fait au contact de la lumière, on mit sur la tête du jeune homme un capuchon garni de soie noire. *Forlenze* annonça qu'on ne procéderait que le sixième jour à la levée de l'appareil; que jusque-là il ne serait point permis à *Garin* d'exercer son organe; que le jour où l'appareil serait levé, les commissaires nommés par le département et par l'Institut pour suivre le développement de l'organe de la vue dans l'aveugle-né, pourraient faire toutes les expériences propres à avancer les connaissances physiologiques.

Le jour fixé pour la seconde séance étant arrivé, je me rendis à midi à l'hospice des Vieillards; il y avait nombreuse compagnie : les membres du départe-

ment, les commissaires nommés par l'Institut : Garat, Lebreton, de Tracy, Hallé, et d'autres savans non moins distingués ; Thouret, Suè, Charles, Haüy, etc. ; quelques étrangers d'un rare mérite, tels que Mascharoni, Fabroni, Van-Swinden (1), remplissaient la salle, où se trouvaient aussi quelques dames.

Garin fut bientôt introduit. Il vint, guidé par sa mère ; et jugeant, au parler des personnes qui l'entouraient, qu'il était au milieu d'une grande assemblée, il la salua d'un air riant. Alors on le fit asseoir sur un fauteuil, et on commença à lui faire diverses questions.

Quelle impression, lui demanda-t-on, fait sur vous la lumière ?

Je vois répondit-il, une lumière beaucoup plus vive qu'avant qu'on m'eût ôté mes cataractes.

---

(1) Ce savant hollandais a rédigé des notes très-exactes sur cette belle opération ; et ces notes manuscrites m'ont beaucoup aidé dans la rédaction de cet article.

— Cela vous cause-t-il de la joie ou de la douleur ?

— Pas de douleur...... une grande joie.

Ici *Forlenze* fit tourner *Garin* du côté opposé à la croisée, dont on avait fermé les volets et tiré les rideaux, et lui ôta par degrés le bandeau qui couvrait ses yeux. Pendant qu'il y procédait, on fit à *Garin* la question suivante : Que voyez-vous ? — *Je vois*, répondit-il, *la lumière beaucoup plus forte ; elle semble venir de derrière moi.*

Quand ses yeux furent tout à fait ouverts, *je vois*, dit-il, *beaucoup de lumière..... elle est bien grande.* On lui présenta, à la distance de deux pieds ou environ, un papier blanc. Il s'écria : *je vois du blanc.* Il reconnut, à la même distance, la couleur rouge d'un ruban ; ce qu'il n'aurait pu faire, avant l'opération, qu'en l'appliquant contre son œil. Un peu après, quelqu'un, sans l'en aver-

tir, remua la main à une distance de deux ou trois pieds, et *Garin* s'écria : *je vois remuer quelque chose.*

Ceux qui jouissent pleinement, depuis leur naissance, du bienfait de la lumière, oublient trop qu'il fut un temps où leurs yeux n'ayant pas encore reçu leur éducation, ne pouvaient encore distinguer aucun objet, et se trouvaient précisément dans le même cas que ceux de *Garin* au moment de l'opération. Pour peu que l'on veuille y réfléchir, il est cependant impossible de ne pas reconnaître que l'enfant qui vient au monde, est, du côté de la vue, comme l'aveugle de naissance que l'on vient d'opérer. Ses yeux sont ouverts, mais ils ne voient que des masses de lumière, ils ne distinguent aucune forme; il leur faut du temps avant que ce chaos s'éclaircisse pour eux. C'est le toucher qui les instruit surtout de la forme et de la situation des corps; et voilà pourquoi les jeunes enfans sont si portés à toucher les objets qui les environnent : ce n'est

qu'en les touchant qu'ils peuvent apprendre à les voir.

Aussi *Garin*, en voyant sa main pour la première fois, n'a pas dû la reconnaître; encore moins aurait-il reconnu celle d'un autre. Incapable de juger de la forme des objets exposés à ses yeux, il a dû l'être aussi de juger de leur distance. Toutes ses réponses aux questions qui lui ont été faites à ce sujet le prouvent invinciblement.

Connaissez-vous quelqu'objet? lui a-t-on demandé. — Non, a-t-il répondu; *mais j'ai vu la cravate du docteur Forlenze*. — Comment cela? — *Le voici : Le docteur Forlenze, en pansant mes yeux, était devant moi. Je vois quelque chose, lui ai-je dit ; j'ignore ce que c'est, mais il y a du blanc et du noir. Alors il m'a permis de porter ma main sur le blanc; je l'ai fait, et en le touchant, j'ai connu que ce blanc était une cravate.* — Quelle idée vous faites-vous du noir? — *Le noir, quand je le vois, c'est comme*

quand la lumière disparait. — Avez-vous à présent une autre idée de la cravate que ci-devant? — *Non, je ne connais la cravate que par le toucher; je n'ai vu que du blanc.*

Il est aisé de conclure de cette réponse de *Garin*, que si, dès le moment de l'opération, il lui avait été permis de toucher les objets, il n'aurait pas tardé à s'instruire; mais la nécessité pour les commissaires d'assister à l'éducation de son organe, faisait un devoir de lui en défendre l'usage, excepté en leur présence; il eût été impossible sans cela de l'interroger avec fruit. *Garin* eut donc encore une fois les yeux bandés, et l'on fixa un jour prochain pour la suite des observations.

Ce jour-là, le jeune homme nous parut encore plus satisfait qu'à la précédente séance. *Forlenze* nous raconta que la veille, comme il lui pansait les yeux, une femme (la mère de *Garin*) était dans la chambre. Elle se trouvait à peu près

devant lui quand il ouvrit les yeux. *Oh! s'écria* Garin, *quel est cet objet si grand, si singulier, que je vois là, où il y a tant de blanc? que cela est énorme!* On lui dit que c'était une femme; et celle-ci ayant prononcé quelques mots, *Garin*, transporté, s'écria: *Dieu! c'est ma mère!*

Il nous fut aisé de juger par nous-mêmes des progrès de *Garin*, en écoutant ses réponses aux nouvelles questions qui lui furent faites par les commissaires. Voyez-vous quelque chose? lui demanda-t-on au moment qu'on lui découvrit les yeux. *Ah! ah!* s'écria-t-il, *voilà qui est drôle! Je crois voir des corps...., ce pourraient bien être des personnes.* Puis, les indiquant avec le doigt: *En voici un!.... En voilà un autre!.... Il y a du blanc, du noir, d'autres couleurs.... En voici un où il y a tant de blanc, que ce pourraient bien être des femmes.* (En effet, il regardait alors madame *Schimmelpenninck*, femme de l'ambas-

sadeur de Hollande, qui faisait partie de l'assemblée.) *Il y a beaucoup de noir à côté de ce blanc.* (Ses yeux se portaient alors sur l'habit noir de *Van-Swinden*, assis à côté de madame *Schimmelpenninck.*) *Je vois du blanc sur ce noir.* (Il regardait le visage et la perruque poudrée de *Van-Swinden.*)

Cette dernière parole de *Garin* n'échappa point à la sagacité des physiologistes et des métaphysiciens qui se trouvaient dans l'assemblée. Elle paraît frivole en apparence; mais dans le fond elle sert, sinon à décider entièrement, du moins à éclaircir une question délicate, et qui divise depuis long-temps les savans. Suivant Lecat, Buffon, Condillac et plusieurs autres, nous voyons, en naissant, les objets renversés, et nous ne rectifions cette erreur de la vue que par le secours du toucher, qui nous accoutume insensiblement à voir les objets dans leur véritable situation. Or, si cela était ainsi, *Garin* n'ayant pu, depuis le moment de l'opéra-

tion, rectifier l'erreur de ses yeux, puisque le toucher ne lui a pas été permis, il aurait dû commencer par voir tous les objets renversés, et, par conséquent, il aurait dû se tromper sur la véritable situation de la perruque de *Van-Swinden*. Pour mieux constater le fait, les commissaires montrèrent à *Garin* du rouge et du blanc sur du noir. Il n'hésita pas un seul moment, et désigna fort bien le rang occupé par chaque couleur : ce qui parut une démonstration complète de l'erreur de Lecat et de Buffon, et un excellent argument en faveur de la nouvelle doctrine, suivant laquelle nous voyons naturellement les objets dans leur véritable situation.

Ici, les commissaires ayant présenté à *Garin* un chapeau, il s'écria : ... *Je vois du noir, mais je ne sais pas ce que c'est.* On lui présenta une orange, en lui disant : Que voyez-vous ? Il répondit : *Je vois un rouge-pâle.* — Pouvez-vous distinguer ce que c'est ? — *Non, je ne le connais pas ;*

mais cela est plus petit que le corps noir. On mit deux oranges à côté l'une de l'autre. *Garin* dit : *Je vois plus de rouge-pâle.* On sépara les oranges, en mettant la main entre deux. Il dit alors : *Je vois deux rouges-pâles.*

Les commissaires désirant savoir jusqu'à quel point l'organe de la vue pourrait s'instruire de la forme des corps sans le secours du toucher, présentèrent à *Garin* un globe et un prisme. *Garin* en fit fort bien la distinction; il reconnut de plus qu'un disque blanc, ombré pour représenter un globe, n'était pas le globe de bois qu'on lui avait montré d'abord. Il fit plus : il compta les quinze personnes qui, à une distance de quelques pieds, formaient un cercle autour de lui; ses regards, arrêtés sur l'habillement d'une dame, en distinguèrent les différentes nuances.

Les progrès de son organe devinrent plus sensibles d'une séance à l'autre. A la cinquième, il se présenta sans guide,

et nous dit qu'il commençait à pouvoir marcher seul dans les corridors de l'hospice. En jetant les yeux sur les personnes qui composaient l'assemblée, il remarqua qu'il s'y trouvait quelques dames; et comme on lui demanda à quoi il les reconnaissait, il répondit : *C'est parce qu'elles ont plus de blanc, surtout à la partie supérieure.* Charles le physicien voulut alors égayer un peu la séance : il ôta son chapeau, s'encapuchonna la tête avec un mouchoir blanc, mit un autre mouchoir blanc sur ses épaules, en forme de fichu; et, dans cet accoutrement bizarre, vint se placer devant *Garin*. Celui-ci l'examina long-temps d'un air embarrassé; deux fois il fut prêt à dire de lui : *C'est une femme*; deux fois il se retint, et finit par prononcer ces mots en hésitant : *Je crois pourtant que c'est un homme.*

Je pense qu'il est inutile d'entrer ici dans des détails plus étendus sur le compte de *Garin*. Je dirai seulement

que son organe s'est fortifié peu à peu, et qu'il a été de plus en plus sensible à l'impressiou de la lumière. La joie qu'éprouve *Garin* en voyant les objets est inexprimable; sa mère la partage. Cette bonne mère, s'adressant à nous d'une voix attendrie, nous dit ces mots touchans : *J'ai pourtant eu, avant ma mort, la consolation d'avoir été vue par mon fils; il me reconnaît.*

Garin n'avait pas encore vu le spectacle de la nature; on n'avait pas osé encore le placer au grand jour d'une fenêtre entr'ouverte. Quand on jugea que ses yeux pourraient soutenir l'éclat d'une grande lumière, on lui montra le jardin, et *Forlenze* lui fit cette question : Quelle sensation fait actuellement sur vous le jour? *Il m'est impossible*, répondit-il, *de vous exprimer la sensibilité que j'éprouve dans tout mon être, en étant entouré d'un jour si beau.* En promenant sa vue au loin, *Garin* distingua les couleurs du ciel, le rouge qu'il y avait à l'ho-

rizon, la couleur de la pelouse, et il prit pour des bâtons les jeunes arbres plantés dans le jardin. L'étonnement dont il paraissait rempli frappa tous ceux qui étaient présens; et chacun enviait à *Forlenze* la satisfaction bien douce que devait éprouver son cœur, en considérant le succès de son admirable opération.

Cet homme, dont les vertus égalent le talent, mérite d'être placé par les savans à côté de *Cheselden*, qui, en 1728, eut la gloire d'exécuter, à Londres, sur un jeune homme de treize à quatorze ans, né aveugle, une opération semblable, et de *Daviel*, qui opéra aussi en France, en 1750, quelques *cataractes* de naissance. Sans entrer dans aucune discussion scientifique sur le plus ou moins de conformité que ces diverses opérations ont entr'elles, je placerai ici quelques détails sur l'aveugle-né de *Cheselden*, qui viennent à l'appui de ceux que j'ai donnés sur l'aveugle-né de *Forlenze*.

Comme ce dernier, l'aveugle-né de *Cheselden*, après l'opération, eut besoin d'apprendre à voir. Dans les premiers temps, il ne pouvait regarder long-temps de suite. Quand il vit les couleurs pour la première fois, il ne les trouva point telles qu'il les avait crues suivant leurs noms. La vivacité de l'impression qu'il reçut de l'écarlate, lui fit juger cette couleur la plus belle de toutes; il se plaisait à la voir, et le noir lui donnait de l'inquiétude.

Il n'avait jamais eu aucune idée de la distance des objets; il croyait que ceux qu'on lui présentait, quels qu'ils fussent, devaient toucher ses yeux, comme ce qui touchait sa peau (c'était son expression). Il ne concevait point ce que pouvaient être la figure ni la grandeur des corps. Il s'était imaginé qu'il n'y avait de beau à voir que ce qui lui avait paru uni et régulier au bout de ses doigts. Il était fort étonné de ce que différentes choses qu'il estimait avant son opération,

ne lui paraissaient pas fort agréables à la vue.

Ce ne fut que deux mois après avoir été opéré, qu'il découvrit que des tableaux ne faisaient que représenter les corps : car, pendant les premiers temps, il voyait que ces corps, étant touchés sur la toile, devaient lui être représentés tels qu'ils sont en nature; et, surpris de voir que les choses représentées par la peinture, rondes ou de quelqu'autre figure, n'étaient que plates en les touchant, il demandait assez ingénument lequel des deux sens le trompait, de la vue ou du toucher.

Chaque objet nouveau présenté à ses regards lui faisait un nouveau plaisir, et le spectacle de la nature ne se développa à lui que peu à peu. Sa vue étant bien affermie, il fit un voyage, dans lequel il eut occasion d'aller sur les montagnes d'Epson, d'où il pouvait découvrir une grande étendue de pays; et comme il n'avait jamais pu juger des distances, son étonne-

ment fut extrème ; après quoi, il en parut charmé. Enfin, il conserva une espèce d'avantage, que son aveuglement lui avait procuré : c'était d'aller où bon lui semblait dans l'obscurité, beaucoup plus sûrement que ceux qui ont toujours vu clair ; et il ne voulait point de lumière pour aller la nuit dans la maison.

Il est à désirer, pour l'avancement des connaissances humaines, que de semblables opérations se répètent, et soient suivies avec soin. Si, comme nous l'espérons, *Forlenze* en exécute bientôt une seconde, je voudrais que les commissaires nommés pour y assister, pussent communiquer avec l'aveugle-né, quelques jours avant l'opération ; je voudrais aussi que, dans la crainte d'observer avec moins de fruit, et d'attribuer à la nature des impressions acquises dans l'intervalle d'une séance à l'autre, l'aveugle-né fût, dès l'instant de l'opération, sous l'inspection et sous la clef des commissaires.

On me saura gré de terminer cet article par la lettre suivante, que *Louis Garin* vient d'adresser depuis peu à son bienfaiteur :

A l'Hospice des Vieillards,
le 5 fructidor an 7.

« En sortant de cet hospice, où j'ai
» reçu le plus grand des bienfaits, celui
» de la lumière, mon cœur doit le pre-
» mier tribut de reconnaissance à celui
» qui me l'a donnée, et aux personnes
» qui m'y ont prodigué leurs soins. C'est
» ici où, à l'âge de vingt-quatre ans,
» j'ai vu, pour la première fois, celle qui
» m'a donné le jour; c'est ici où j'ai ap-
» pris à connaître le magnifique tableau
» de l'univers, à distinguer les couleurs
» et les formes des corps. Cette époque
» de ma vie a été celle de mon bonheur,
» d'un bonheur qui s'accroît chaque
» jour, et qui ne peut être senti que par
» un être, comme moi, arrivé à l'âge de
» la raison, avant d'avoir pu exercer le
» plus précieux des sens...... Mais vous,
» citoyen *Forlenze*, à qui je dois un
» bienfait aussi inappréciable; vous dont

» l'humanité et les attentions égaleraient
» votre habileté dans votre art, si dans
» votre art vous pouviez avoir des égaux,
» par quelles expressions vous témoigne-
» rai-je ma reconnaissance?...... Je n'ai
» qu'un regret : c'est que la nature, qui
» m'avait privé du jour que je dois
» à votre habile main, m'ait aussi privé
» de la fortune et des moyens de l'acqué-
» rir. C'est dans mon cœur que vous
» trouverez votre récompense. »

Signé, Louis GARIN.

Louis Garin, en quittant l'hospice des Vieillards, s'est retiré au sein de sa famille, où il passe ses jours dans une jouissance continuelle.

AUTRES EXPÉRIENCES.

La deuxième expérience a été faite, en mai 1796, dans l'hôpital de Lucerne, en Suisse, sur une fille âgée de 23 ans, opérée des deux yeux, en présence des membres de la Faculté de médecine, qui, complétement satisfaite, agrégea le docteur Forlenze au nombre de ses membres.

La troisième a été faite à Amsterdam, en 1798, sur mademoiselle Rysendaal, âgée de 12 ans, opérée de l'œil droit, devant une commission de savans, présidée par le célèbre Wan-Swinden.

La quatrième a été faite à l'hôpital de Dijon, en 1801, sur un jeune homme âgé de 16 ans, opéré de l'œil gauche.

La cinquième a eu lieu à l'hôpital d'Amiens, en 1807, sur une jeune fille âgée de 14 ans, opérée de l'œil droit.

La sixième, à l'hôpital de Rouen, sur Antoni Pichaud, âgé de 36 ans, opéré des deux yeux, en 1807.

La septième, à Lyon, en 1814, sur mademoiselle de Préville, âgée de dix ans, opérée de l'œil droit.

La huitième, à Avignon, en 1815, sur M. Crose, âgé de 20 ans. Le sujet de cette observation ayant été précédemment opéré à Lyon par un oculiste qui avait laissé les capsules, le docteur Forlenze crut ne devoir tenter une seconde opération que sur un seul œil, et fit l'extraction de ces capsules.

La neuvième, à l'hôpital de Nîmes, en 1815, sur Sanier, âgé de 15 ans, opéré de l'œil gauche.

La dixième, à l'hôpital de Carcassonne, en 1815, sur les deux frères Chapuis, dont l'un âgé de 14 ans, et l'autre de 12

ans, opérés, l'un de l'œil droit, l'autre de l'œil gauche.

La onzième, à l'hôpital de Rennes, en 1816, sur mademoiselle Chéraux, âgée de 13 ans, opérée de l'œil droit.

La douzième, à l'hôpital de Nantes, en 1816, sur Marie Godais, âgée de 11 ans, opérée de l'œil droit.

La treizième, à l'hôpital d'Angers, en 1816, sur Batelier, âgé de 26 ans, opéré de l'œil gauche; le cristallin était ossifié, et l'œil droit perdu sans ressource.

La quatorzième, dans le même hôpital, et la même année, sur Marie Gachet, âgée de 11 ans, opérée de l'œil gauche.

La quinzième, à l'hôpital civil de Strasbourg, le 7 avril 1817 (en présence de commissaires de la Faculté de médecine, nommés par le préfet pour faire des expériences physiologiques, de concert avec M. le docteur Forlenze), sur David Baumann, âgé de 16 ans, opéré des deux yeux.

La seizième, dans le même hôpital,

sur Catherine Eruwein, âgée de 17 ans, opérée des deux yeux.

La dix-septième, à l'hôpital de Colmar, le 10 septembre 1817, sur Martin Bürglin, âgé de 32 ans, opéré des deux yeux.

La dix-huitième, dans le même hôpital, sur Joseph Welter, , âgé de 21 ans, opéré de l'œil droit seulement, les ravages de la petite-vérole ayant ôté tout espoir de lui donner la vue de l'œil gauche.

La dix-neuvième, dans l'hôpital d'Auch, au mois de juin 1818, sur Jean Abeille, âgé de 15 ans, opéré des deux yeux.

La vingtième, dans l'hôpital de Mont-de-Marsan, au mois d'août 1818, sur Marguerite Taris, âgée de 19 ans, opérée de l'œil droit seulement, le gauche étant perdu sans ressource.

La vingt-unième, dans le même hôpital, sur la nommée Tite, âgée de 16 ans, opérée de l'œil droit.

La vingt-deuxième, à l'hôpital de Bar-

le-Duc, au mois d'avril 1819, sur Jean Devaux, âgé de 50 ans, opéré de l'œil gauche, l'œil droit étant perdu.

La vingt-troisième, à Dijon, au mois de juillet 1819, sur Melle. Raclat, âgée de 18 ans, opérée de l'œil droit seulement.

La vingt-quatrième, à l'hôpital de Dijon, à la même époque, sur Reine Sordel, âgée de 14 ans, opérée d'un œil.

La vingt-cinquième, à l'hôpital de Mâcon, en juillet 1819, sur Jean Dumigueux, âgé de 18 ans, opéré d'un œil seulement.

La vingt-sixième, à l'hôpital de Bourg, au mois d'août 1819, sur Claudine Perraud, âgée de 20 ans. La malade, à l'âge de 12 ans, avait été opérée des deux yeux à l'hôpital de Lyon, par la méthode d'abaissement ou dépression : à la suite de cette opération, l'œil droit s'étant paralysé, le docteur Forlenze n'a pu opérer l'extraction que sur l'œil gauche, qui avait été moins maltraité. Le succès a été complet.

La vingt-septième, à l'hôpital de Marseille, dans le courant de novembre 1819, sur Claire Renaud, âgée de 22 ans, opérée des deux yeux.

La vingt-huitième, dans le même hôpital, sur Jean-Dominique Gired, âgé de 23 ans, opéré des deux yeux.

La vingt-neuvième, dans le même hôpital, sur Pierre Grandjean, âgé de 17 ans, opéré d'un seul œil.

La trentième, dans l'hôpital de Toulon, dans le mois de février 1820, sur Marie-Elisabeth Donadai, âgée de 22 ans, opérée de l'œil gauche seulement, l'opération ayant été pratiquée par un oculiste, quatre ans auparavant, sur l'œil droit, et ayant été suivie de la perte complète de cet œil.

La trente-unième, à Toulon, sur M. André Gastinel, de Draguignan, âgé de 45 ans, opéré de l'œil droit.

La trente-deuxième, dans la même ville, sur M. Aquaron, âgé de 48 ans, opéré des deux yeux. La cataracte de

l'œil gauche était ossifiée; celle de l'œil droit était vasculaire.

Le trente-troisième, enfin, dans l'hôpital de Valence, le 5 mars 1820, sur Jean Rosiers, âgé de 16 ans, opéré des deux yeux.

Toutes ces opérations de cataractes de naissance ont été pratiquées devant les autorités locales, et en présence des Sociétés de médecine et des savans réunis. Le compte en a été rendu à Son Excellence le Ministre de l'intérieur par MM. les préfets respectifs.

Les expériences méthaphysiques qui en ont été la suite, donnent pour résultat que jusqu'à présent on n'a pas eu des idées bien précises sur celles qui résultent des sensations de la vue, et que l'observation, très-incomplète, de Cheselden, faite à Londres, et dont se sont uniquement servis *Locke, Bonnet, Condillac*, etc., n'a pu les préserver des hypothèses qu'ils ont mises à la place

des faits, dont la science, dans son état actuel, réclame impérieusement le rétablissement.

Par le Dr. J. FORLENZE,

Chirurgien-oculiste de tous les hôpitaux, établissemens de bienfaisance, et des colléges royaux de France, Membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes, tant étrangères que régnicoles.

Lettre écrite par M. le Maire de Toulon au Rédacteur du Moniteur.

Toulon, le 12 février 1820.

Le département du Var vient de se ressentir des nouveaux effets de la bienfaisante sollicitude du Gouvernement, par la tournée que vient d'y faire M. le docteur Forlenze, depuis long-temps célèbre oculiste des hôpitaux et établissemens du royaume.

L'annonce de son arrivée à Draguignan, par M. le préfet, avait versé toutes les douceurs de l'espérance dans l'ame des infortunés aveugles des contrées environnantes; il y était attendu avec la plus vive impatience, et ils l'ont justement accueilli, le 14 décembre, avec joie et confiance.

Quoique, parmi le grand nombre de sujets des deux sexes et de divers âges qui lui ont été présentés, il en ait reconnu beaucoup d'incurables, 23 opérations de cataracte par extraction ont néanmoins été exécutées, le 8 janvier, dans l'hospice de Draguignan, en

présence de M. le préfet, d'autres autorités, et de plusieurs citoyens recommandables. Tous les opérés jouissent actuellement des précieux avantages de la vue.

Il s'est ensuite rendu à Toulon le 21 janvier : un grand nombre de sujets y ont été soumis à son examen, dans l'une des salles de l'hospice civil; mais trois seulement ont été jugés susceptibles d'une opération heureuse, au nombre desquels une fille âgée de 22 ans, aveugle de naissance par deux cataractes : tous jouissent aujourd'hui du bienfait de la lumière.

D'autres opérés en ville, parmi lesquels un autre sujet âgé de 48 ans, aveugle de naissance par deux cataractes, dont l'une s'est trouvée ossifiée, quoiqu'ayant présenté les plus grandes difficultés que l'art puisse rencontrer, assurent déjà les mêmes succès.

Les opérations de l'hospice civil et une en ville, sur un sujet de 45 ans, aveugle encore de naissance par deux cataractes, ont été faites en présence de M. le Maire, de plusieurs autorités, fonctionnaires civils et militaires; il n'est point de connaisseur, témoin impartial de ses procédés, qui puisse ne pas convenir que cet habile opérateur, par sa

sûre dextérité, par l'aplomb imperturbable, les ressources variées par lesquelles il est toujours prêt à vaincre les obstacles que l'âge, l'indocilité des malades, le caractère des maladies, leurs circonstances aggravantes, etc., lui opposent, ne présente cet ensemble précieux de rares qualités qui constitue le talent du premier rang.

Le Maire de la ville de Toulon, Officier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur,

GIRARD.

Extrait d'une lettre écrite à M. le Docteur Forlenze, par M. Gastinel, aveugle de naissance.

Draguignan, le 4 avril 1820.

. . . .

. . . . Je suis de jour en jour plus content de mon œil; j'ai déjà vu des choses dont je ne m'étais jamais douté. Quel service vous m'avez rendu! vous m'avez donné une nouvelle vie: aussi j'ai et j'aurai pour vous, tant que je vivrai, les sentimens du fils le plus tendre. . . . .

. . . .

J'ai besoin d'apprendre à marcher; car je suis tellement occupé de tout ce que je vois autour de moi, que j'oublie souvent de regarder où mettre les pieds. . . . .

. . . .

GASTINEL.















